



# Adapter les villes aux vagues de chaleur. Quelles mesures les citoyens soutiennent-ils ?

Umberto Sconfienza<sup>1,2</sup>, Antoine Decoville<sup>2</sup>, Frédéric Durand<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Luxembourg National Data Service (LNDS), <sup>2</sup> Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER)

Auteur correspondant :  
Umberto Sconfienza  
[umberto.sconfienza-ext@liser.lu](mailto:umberto.sconfienza-ext@liser.lu)

Juin 2026 a pulvérisé les records climatiques au Luxembourg : chaleur moyenne, pic de température, durée et intensité de la canicule ont tous atteint des niveaux inédits pour un début d'été. Face à des conditions qui deviennent plus extrêmes, l'adaptation des villes n'est plus une option, mais un impératif. Quelles mesures les habitants sont-ils prêts à accepter ? En interrogeant un échantillon représentatif de la population, TRANSITER montre que quatre actions concrètes — voiles d'ombrage, points d'eau, matériaux réfléchissants et végétalisation des rues — bénéficient d'un soutien solide. Le souci d'équité arrive en tête des motivations : chacun doit pouvoir accéder à des lieux frais. Mais toutes les mesures ne suscitent pas la même adhésion : celles qui protègent directement les habitants rassemblent largement ; celles qui imposent des efforts ou des coûts privés exigent davantage d'explication et de concertation.

Les récents bouleversements géopolitiques mondiaux tendent à disperser l'attention publique et politique, parfois au détriment des enjeux climatiques. Pourtant, la réalité du réchauffement et de ses effets ne s'est pas estompée, loin de là. La récente canicule rappelle de manière frappante les risques que les vagues de chaleur font peser sur la santé humaine, la qualité de vie, la biodiversité, la sécurité alimentaire, les infrastructures énergétiques et de nombreux autres domaines critiques. Dans ce *policy brief*, nous explorons les perceptions du public concernant le réchauffement climatique dans les zones urbaines au Luxembourg, ainsi que l'acceptabilité sociale de quatre mesures concrètes d'adaptation. Ces mesures visent à renforcer la résilience de nos espaces urbanisés face au changement climatique. Il ne s'agit pas de mesures d'atténuation destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine, mais de solutions pratiques visant à limiter les conséquences des fortes chaleurs en milieu urbain.

## **TRANSITER : comprendre l'acceptabilité de l'adaptation climatique**

Il existe aujourd'hui un large consensus scientifique selon lequel le réchauffement climatique modifie déjà les conditions de vie dans nos villes, et que ses effets — en particulier des vagues de chaleur plus fréquentes, plus longues et plus intenses — continueront de s'intensifier dans les décennies à venir. Les zones urbaines sont particulièrement exposées : des constructions denses, des surfaces imperméabilisées et une végétation limitée les amènent à stocker et à restituer la chaleur, transformant les pics de température estivaux en une menace directe pour la santé, le confort et la qualité de vie de leurs habitants. Rendre nos villes et nos quartiers capables de résister à une chaleur extrême n'est donc plus une préoccupation lointaine, mais une priorité immédiate.

Adapter nos villes à un climat qui se réchauffe constitue un défi technique et scientifique, mais aussi sociétal, qui suppose de mieux comprendre les attentes, les craintes et les éventuelles réticences du public. Certaines des mesures les plus efficaces nécessitent d'agir sur l'espace public ou d'imposer de nouvelles obligations aux habitants. Le projet TRANSITER — acronyme de « *Observing and Supporting the TRANSITION of TERRitories and Lifestyles in Luxembourg* » — est un programme de recherche mené en étroite collaboration avec l'Observatoire du développement territorial.

Il est mené au Luxembourg afin de mieux comprendre l'acceptabilité sociale de certaines mesures visant à atteindre des objectifs environnementaux. Ce projet est cofinancé par le Fonds Climat Energie du Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité et par le Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire. Il évalue, sur un échantillon représentatif de la population, l'acceptabilité sociale de diverses mesures politiques et aide à comprendre les déterminants ainsi que les principaux obstacles à leur mise en œuvre.

Acquérir des connaissances sur l'acceptabilité sociale des mesures d'adaptation des villes à la chaleur est d'autant plus nécessaire que l'objectif de rendre les villes résilientes au climat est désormais fermement ancré aux niveaux européen et national. Au niveau national, la Stratégie et le Plan d'action 2025-2035 pour l'adaptation aux effets du changement climatique et le Programme directeur d'aménagement du territoire (PDAT 2035) identifient les vagues de chaleur comme un risque à gérer. Atteindre un tel objectif représente un défi particulièrement ambitieux et complexe au Luxembourg, où une croissance démographique soutenue concentre toujours plus de résidents précisément dans les environnements les plus vulnérables à la chaleur extrême.

Les données de l'enquête présentées dans ce *policy brief* ont été recueillies par le biais d'un questionnaire en ligne auquel 19 086 personnes ont été invitées par courrier postal contenant un code d'accès unique : 3 309 personnes ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 17,3 %, entre le 15 janvier et le 1er mars 2026. L'échantillonnage a été réalisé de manière à être statistiquement représentatif tant en ce qui concerne le profil des répondants (âge, sexe, niveau de revenu et d'éducation, nationalités) que de leurs municipalités de résidence. Toutes les données ont été traitées de manière totalement anonymisée, dans le strict respect du règlement général sur la protection des données (RGPD). Ce *policy brief* en résume les principaux enseignements.

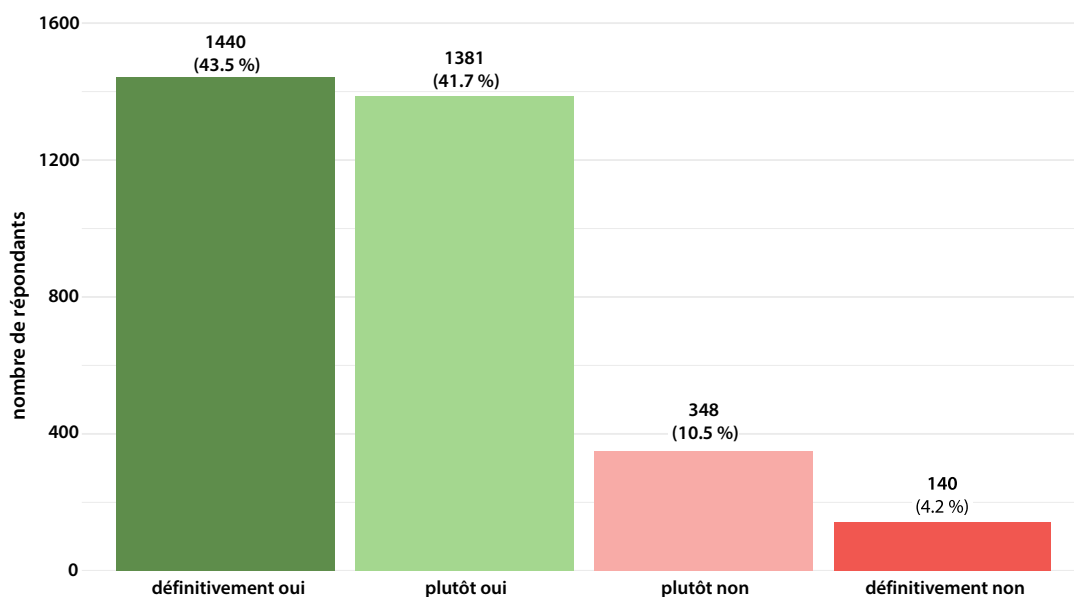
## **L'adaptation climatique : un objectif perçu comme urgent et juste**

Dans le cadre de l'enquête TRANSITER, une série de questions a été posée sur la nécessité d'adapter nos quartiers et nos localités au réchauffement climatique. 85,2 % des personnes interrogées estiment qu'il est important, voire très important, de s'adapter

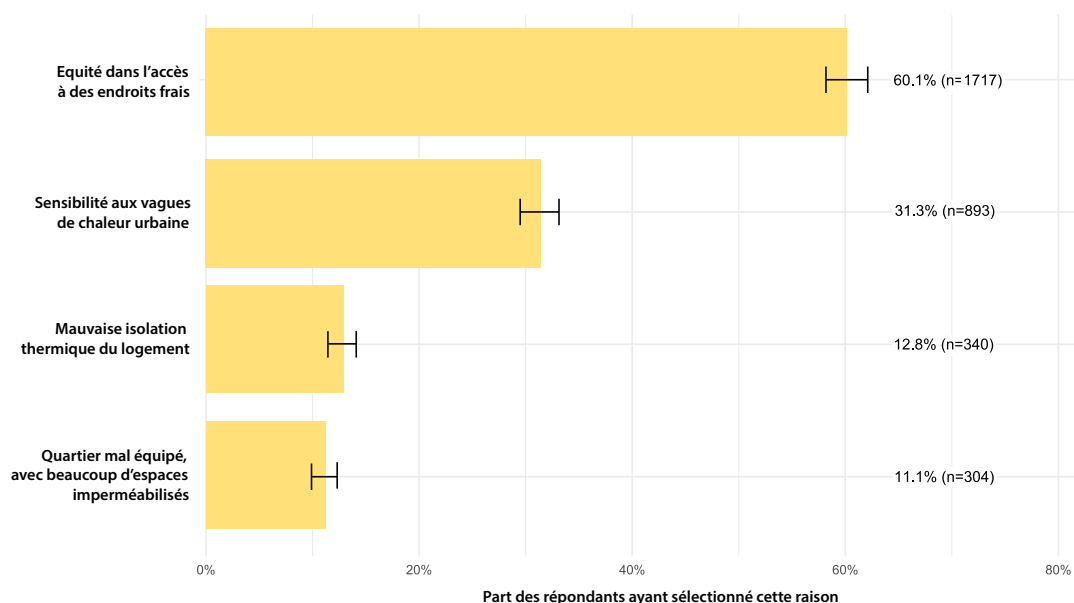
urgemment aux vagues de chaleur urbaine (Figure 1). Les résultats sont d'autant plus remarquables que l'enquête a été menée au début de l'année, en plein hiver, période où les préoccupations liées aux vagues de chaleur extrême sont généralement moins présentes qu'en été. Cela suggère que la prise de conscience des impacts du changement climatique ne se limite pas aux expériences saisonnières et témoigne d'une reconnaissance généralisée de la nécessité de mettre en œuvre des mesures d'adaptation à long terme.

Parmi les personnes ayant jugé l'adaptation urgente, la raison la plus souvent citée (60%) est l'équité (Figure 2) : les répondants ont souligné que chacun, y compris les personnes sans accès à un jardin ou à une terrasse privative, devrait pouvoir bénéficier d'espaces extérieurs pour se rafraîchir durant les périodes de canicule. Cela souligne l'importance de l'adaptation climatique en tant que question d'équité sociale et de justice environnementale. La deuxième raison la plus courante (31% des personnes considérant l'adaptation comme urgente) était la vulnérabilité personnelle

**Figure 1** – Perception de l'urgence de s'adapter aux vagues de chaleur urbaine



**Figure 2** – Raisons poussant à considérer l'adaptation au réchauffement comme urgente



ressentie : les répondants indiquaient qu'ils étaient sensibles aux vagues de chaleur et qu'ils ressentaient donc un besoin direct de mesures d'adaptation. Ensemble, ces résultats suggèrent que le soutien du public à l'adaptation des quartiers est motivé non seulement par des préoccupations concernant le bien-être individuel, mais aussi par un engagement fort en faveur d'un accès équitable à des espaces publics résilients face au climat.

## Soutien public pour quatre actions concrètes d'adaptation à la chaleur

Nous avons demandé aux habitants comment ils percevraient quatre mesures concrètes que leur municipalité pourrait prendre pour atténuer la chaleur estivale. Ces mesures figurent parmi les leviers mobilisables pour limiter les effets des fortes chaleurs en milieu urbain et s'inscrivent dans un ensemble d'actions dont l'efficacité est documentée par des travaux scientifiques :<sup>1</sup>

- installer des voiles d'ombrage au-dessus des espaces publics ;
- installer des brumisateurs et des fontaines à eau dans l'espace public ;
- rendre obligatoires les matériaux clairs et réfléchissants sur les toits et les façades ;
- remplacer certaines places de stationnement en voirie par des arbres pour créer de l'ombre.

Les répondants devaient noter leurs réponses sur une échelle de 1 à 5, où 1 signifiait qu'il fallait éviter la mesure et 5 qu'il fallait la considérer comme une priorité. Les notes moyennes par groupe de population et leurs intervalles de confiance<sup>2</sup> sont illustrées dans les figures 3a à 3d. Les quatre mesures bénéficient d'un soutien public solide, avec des notes moyennes systématiquement supérieures au « *seuil d'acceptabilité sociale* » de 3 : les voiles d'ombrage obtiennent

3,63, l'installation de fontaines et de brumisateurs 3,56, les matériaux clairs 3,51 et le remplacement des places de stationnement 3,34.

Au-delà de ce classement, les résultats montrent surtout que les sources de soutien varient en fonction de la nature de la mesure. Lorsqu'il s'agit de fournir un équipement public, comme des voiles d'ombrage ou des points d'eau, l'adhésion dépend surtout des besoins pratiques des habitants. En revanche, lorsque la mesure implique une obligation privée ou une perte perçue, comme l'usage de matériaux réfléchissants ou la suppression de places de stationnement, le soutien dépend davantage de la sensibilité des personnes aux enjeux climatiques et de leur confiance dans les institutions.

### Voiles d'ombrage et fontaines à eau : un soutien porté par les besoins concrets des habitants

(Figures 3a et 3b). — Les voiles d'ombrage et les fontaines à eau sont les deux mesures les plus populaires, et illustrent bien le fait que les habitants évaluent d'abord ces actions en fonction de leur situation concrète plutôt que de leur niveau de sensibilisation à la problématique environnementale. Le soutien diminue régulièrement avec l'âge et ce schéma se répète tout au long de la vie : les étudiants sont plus favorables que les retraités. Les locataires soutiennent davantage ces idées que les propriétaires, les habitants d'appartements plus que ceux de maisons individuelles, et le soutien diminue à mesure que le revenu augmente. Les femmes sont plus favorables aux voiles d'ombrage qu'aux fontaines à eau, et les habitants des zones urbaines plus favorables que ceux des zones rurales, ce qui est logique étant donné que les zones rurales se prêtent moins à de telles installations en raison de la configuration du bâti.

Ces résultats, considérés ensemble, brossent un portrait cohérent : les principaux soutiens sont les jeunes, les locataires, les habitants d'appartements, les personnes aux revenus modestes et les citoyens.

<sup>1</sup> Santamouris, M. (2014). Cooling the cities – A review of reflective and green roof mitigation technologies to fight heat island and improve comfort in urban environments. *Solar Energy*, 103, 682–703 ; Turner, V. K., Middel, A., & Vanos, J. K. (2023). Shade is an essential solution for hotter cities. *Nature*, 619(7971), 694–697 ; Ulpiani, G. (2019). Water mist spray for outdoor cooling: A systematic review of technologies, methods and impacts. *Applied Energy*, 254, 113647 ; Yang, X., Li, B., Li, N., & Ma, X. (2025). A study of the cooling effect of urban trees: Influencing factors, assessment methods, planning strategies, and impacts. *Theoretical and Applied Climatology*, 157(1), 31.

<sup>2</sup> Nos estimations sont accompagnées d'un intervalle de confiance à 95 %. Il s'agit d'une fourchette qui indique le degré d'incertitude entourant un résultat : plus la fourchette est étroite, plus l'estimation est précise ; plus elle est large, plus la marge d'incertitude est grande. Le « 95 % » traduit le niveau de fiabilité de la méthode : elle est conçue pour cerner la vraie valeur dans 95% des cas.

Figure 3a – Niveau de soutien aux voiles d'ombrage

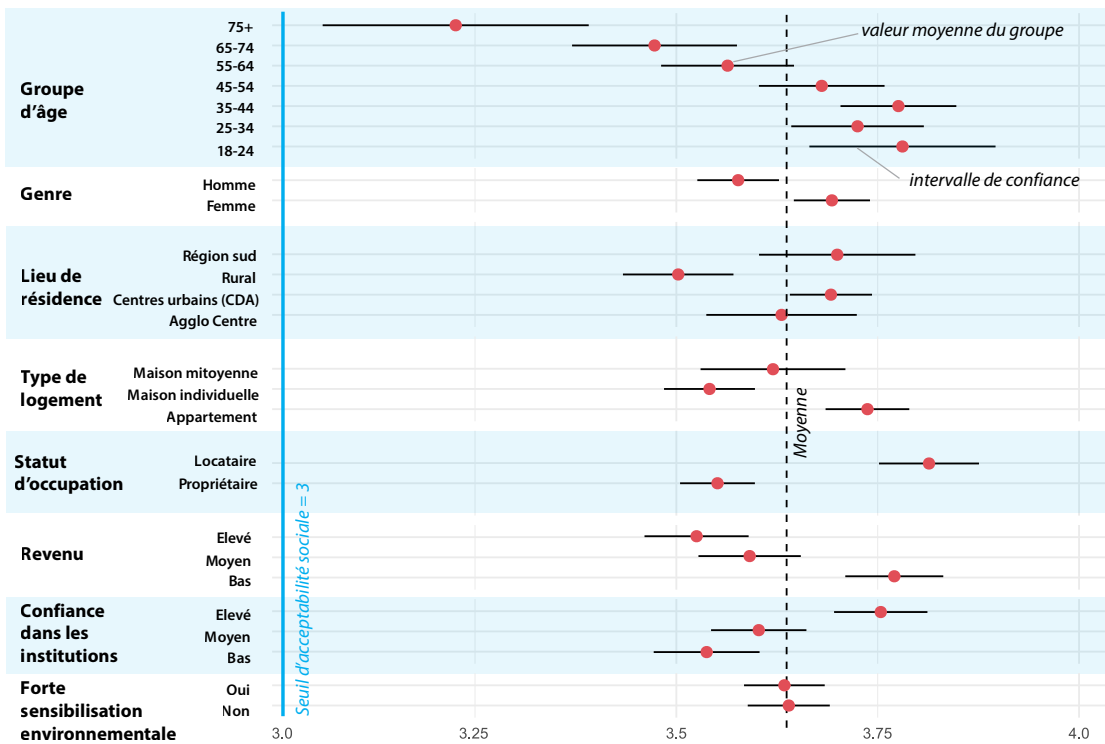
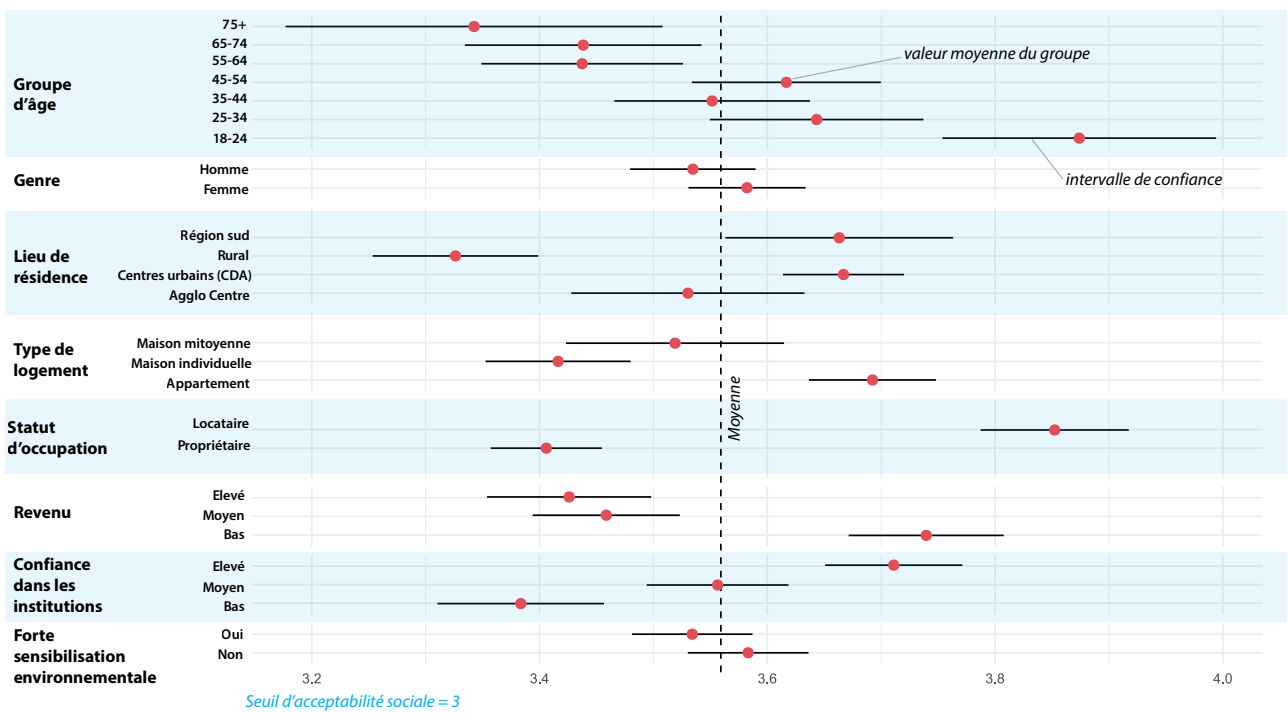


Figure 3b – Niveau de soutien aux fontaines à eau et brumisateurs



Ce profil est révélateur : il s'agit précisément des personnes qui disposent de peu de possibilités ou de moyens pour se procurer de l'ombre ou aménager des espaces rafraîchissants (auvents, jardins arborés ou climatisation). Ce sont également les plus exposés à la chaleur dans des environnements urbains denses, parfois dotés d'espaces verts limités. L'ombre et les fontaines fournies par les pouvoirs publics représentent donc une ressource pour ceux qui n'ont pas la possibilité d'y accéder individuellement. Ce qui est particulièrement frappant, cependant, c'est qu'il n'existe aucun lien évident avec la sensibilité aux enjeux climatiques. Ce résultat contre-intuitif suggère que le soutien à cette mesure d'adaptation à la chaleur repose sur des besoins pratiques et immédiats : le désir de confort et de soulagement face à la chaleur dans la vie quotidienne.

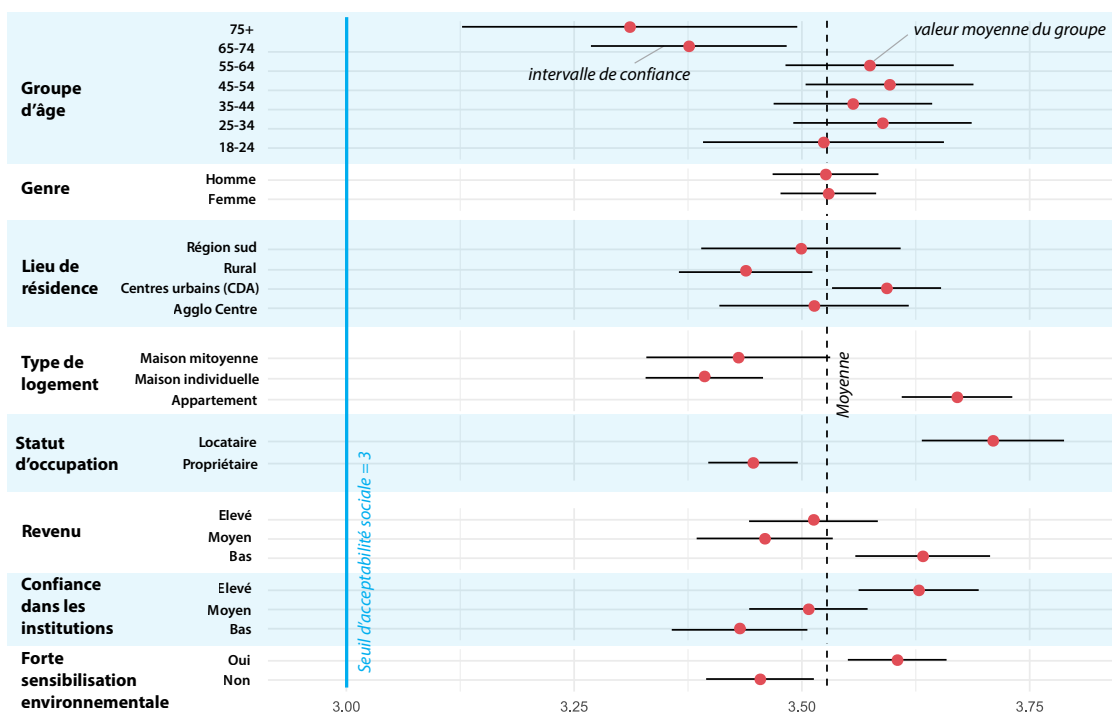
Dans l'ensemble, ces résultats démontrent que les mesures d'adaptation au climat peuvent obtenir un large soutien « *transpartisan* » lorsqu'elles répondent à des besoins concrets et quotidiens, plutôt que de s'appuyer uniquement sur des valeurs environnementales.

**Matériaux réfléchissants : un soutien plus sensible aux attitudes face au changement climatique** (Figure 3c). — Rendre obligatoire l'utilisation de matériaux clairs et réfléchissants pour les toits et les façades est une mesure hypothétique qui s'appliquerait

à toute personne construisant, achetant ou rénovant une maison, dans la mesure du possible et dans le respect de la législation en vigueur. Le même schéma que pour les mesures précédentes s'applique en partie pour expliquer le soutien : les locataires y sont plus favorables que les propriétaires, les habitants d'appartements plus que ceux de maisons, et les habitants des centres urbains plus que ceux des communes rurales. Les personnes âgées y sont moins favorables, mais l'effet de l'âge s'atténue chez les actifs et ne diminue que chez les plus de 65 ans. Le genre influence peu les réponses. En revanche, la sensibilité aux enjeux climatiques joue un rôle important. Les personnes qui accordent une priorité élevée à la protection de l'environnement et celles qui déclarent faire davantage confiance aux institutions publiques soutiennent davantage cette mesure.

Plus une réglementation est contraignante, plus elle peut susciter des tensions. La mesure testée ici impose en effet une obligation sur la propriété privée et une division nette s'observe entre propriétaires et locataires, sans doute autour de la question du financement. Les attitudes face au changement climatique deviennent alors plus déterminantes : les citoyens les plus sensibles à la protection de l'environnement acceptent plus facilement la contrainte, tandis que ceux qui perçoivent d'abord la mesure comme une dépense ou une intrusion dans la sphère privée se montrent plus réticents.

**Figure 3c** – Niveau de soutien aux matériaux réfléchissants



Pour les décideurs politiques, cette mesure offre une leçon importante : à mesure que les politiques d'adaptation climatique passent de la fourniture d'installations publiques à une obligation s'appliquant aux individus, le soutien qu'elles reçoivent dépend de plus en plus de la manière dont les citoyens perçoivent le changement climatique, du statut d'occupation et de la confiance dans les institutions publiques.

La question de l'enquête a été formulée de manière relativement large afin de maximiser le taux de réponse. La mesure ne précisait pas quels bâtiments étaient concernés par l'obligation d'utiliser des matériaux clairs et réfléchissants, ce qui laissait entendre qu'elle pouvait s'appliquer à l'ensemble des constructions, existantes ou récemment rénovées, renforçant ainsi le sentiment d'intrusion dans la sphère privée. L'hétérogénéité dans l'acceptabilité de cette mesure suggère que les modalités de mise en œuvre et de financement sont importantes. Pour préserver le soutien du public tout en augmentant l'ambition réglementaire, il serait possible de limiter, dans un premier temps, de telles obligations aux nouvelles constructions, aux grandes rénovations ou aux bâtiments publics, par exemple. Cette approche permettrait de réduire la perception d'intrusion, d'éviter d'imposer des rénovations coûteuses aux propriétaires existants et de permettre aux normes d'adaptation climatique de s'intégrer progressivement dans l'environnement bâti.

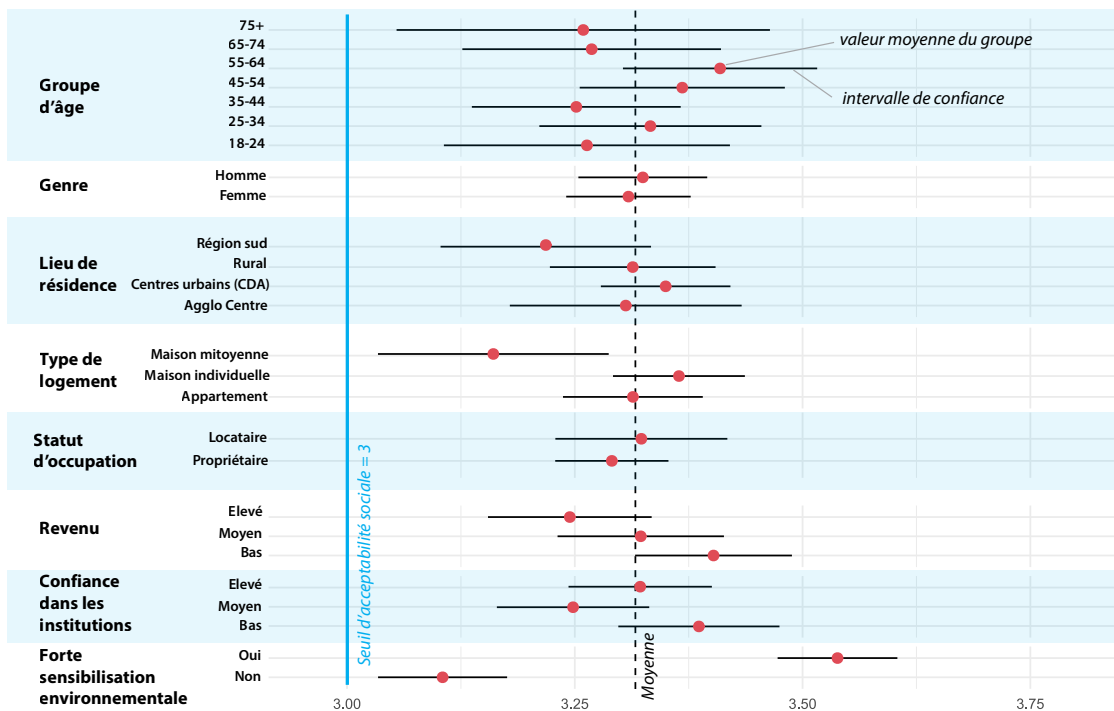
### Remplacer des places de stationnement par des arbres : un soutien réel mais plus fragile (Figure 3d).

— Le remplacement de places de stationnement en voirie par des arbres est la mesure la moins populaire des quatre, mais elle bénéficie néanmoins d'une note moyenne supérieure au seuil d'acceptabilité sociale. Les caractéristiques sociodémographiques influencent très peu l'acceptabilité de cette mesure. Les différences observées selon l'âge ou le sexe ne sont pas significatives et le statut d'occupation ne fait pas non plus apparaître d'écart marqué entre propriétaires et locataires. Il en va de même pour le lieu de résidence : en moyenne, les différences entre les résidents urbains et ruraux ne sont pas significatives par rapport à la moyenne générale.

De manière plus marquée, la principale ligne de division concerne la sensibilité aux enjeux climatiques. Les personnes qui accordent une grande importance à la protection de l'environnement soutiennent nettement davantage cette mesure, tandis que les personnes peu sensibles à ces enjeux se situent plus près du seuil d'acceptabilité. Il est également important de noter que les personnes ayant indiqué dans l'enquête qu'elles souhaitaient être davantage impliquées dans le processus de prise de décision réagissent plus favorablement à la mise en œuvre de cette mesure.

Si le lieu de résidence ne crée pas de différence significative en moyenne, une analyse plus approfondie

Figure 3d – Niveau de soutien au remplacement des places de stationnement



des caractéristiques des répondants révèle des écarts liés à la possession ou à la disponibilité de places de stationnement. Les personnes les plus opposées à la mesure sont celles qui dépendent du stationnement en voirie, mais aussi celles qui disposent de plusieurs places de stationnement privées. Ce résultat peut sembler contre-intuitif, mais il pourrait refléter à la fois une dépendance pratique au stationnement et un attachement plus fort à la voiture. Cette hypothèse mérite d'être approfondie.

En fin de compte, le soutien au remplacement des places de stationnement par des arbres dépend moins des caractéristiques démographiques que de la sensibilité aux enjeux climatiques, des habitudes de déplacement et de la manière dont les habitants perçoivent les coûts privés associés à la mesure. Pour les décideurs politiques, cette information est cruciale : lorsque les mesures d'adaptation climatique nécessitent des sacrifices tangibles ou touchent aux pratiques de déplacement motorisé, elles ne sont plus perçues uniquement comme des mesures de protection contre la chaleur. Pour réussir, de telles politiques doivent donc être présentées non seulement en termes environnementaux, mais aussi comme des améliorations concrètes de la qualité de vie.

## Ce que ces résultats impliquent pour l'action publique

Le premier enseignement est que les quatre mesures étudiées bénéficient d'un soutien populaire, même si celui-ci varie en intensité. Les voiles d'ombrage, les fontaines et brumisateurs, les matériaux réfléchissants ainsi que le remplacement de places de stationnement par des arbres obtiennent tous une note moyenne supérieure au seuil d'acceptabilité sociale. Ce résultat est important, car il suggère que l'adaptation aux vagues de chaleur n'est pas seulement un impératif technique, mais aussi une orientation globalement comprise et acceptée par la population.

Le deuxième enseignement porte sur le rôle de la confiance dans les institutions et de la participation civique. La plupart du temps, ces deux dimensions sont associées à un soutien plus élevé aux mesures proposées. Cela indique que l'acceptabilité des politiques d'adaptation dépend non seulement de leur contenu, mais aussi du contexte dans lequel elles sont discutées, expliquées et mises en œuvre. Des institutions perçues comme fiables, transparentes et attentives aux

préoccupations des citoyens peuvent faciliter l'adhésion, notamment lorsque les mesures impliquent des coûts ou des efforts ou des changements d'usage.

Le troisième enseignement est que l'adhésion varie en fonction de l'effort demandé aux habitants. Les équipements publics, comme les voiles d'ombrage et les fontaines, sont perçus comme importants en fonction de l'intensité des besoins ressentis. Imposer l'utilisation de matériaux réfléchissants demande davantage, en particulier aux propriétaires, et pose donc la question de la répartition des coûts et des efforts. Le remplacement de places de stationnement par des arbres touche aux pratiques quotidiennes et aux habitudes de mobilité, ce qui rend son acceptabilité plus sensible aux attitudes face au changement climatique et à la perception des contraintes individuelles.

Dans l'ensemble, ces résultats sont cohérents. Lorsqu'on demande aux habitants pourquoi l'adaptation au changement climatique est importante, ils répondent d'abord qu'il s'agit d'une question de solidarité. Selon eux, chaque individu devrait pouvoir échapper à la chaleur, quel que soit son lieu de vie ou son niveau de revenu. Le besoin d'équité entre les citoyens est donc bien réel. Pour les décideurs politiques, le constat est clair : les mesures de protection contre la chaleur reçoivent le plus fort soutien lorsqu'elles répondent à des besoins concrets et permettent de corriger les inégalités d'exposition aux risques climatiques.

Ces résultats confirment également la logique d'équité mise en avant par le PDAT, ainsi que par la Stratégie et le Plan d'action pour l'adaptation aux effets du changement climatique. Ils montrent que le besoin d'équité est la raison la plus souvent citée pour adapter les quartiers, loin devant la vulnérabilité personnelle. Ils confirment également l'intérêt d'une ouverture à des actions de type « *équipements* », telles que la pose de voiles d'ombrages et de points d'eau, qui peuvent se combiner avec des actions de végétalisation, plantation d'arbres et désimperméabilisation.

Pour la mise en œuvre, l'enjeu est double. D'une part, les mesures les plus consensuelles peuvent être déployées pour répondre de manière visible, rapide et concrète aux besoins des habitants. D'autre part, les mesures plus contraignantes devraient faire l'objet d'efforts d'information, d'explication et de concertation, et, lorsque c'est nécessaire, de mécanismes visant à limiter ou à compenser les efforts. Cela vaut en

particulier pour les obligations concernant les bâtiments privés et pour les mesures réduisant l'espace de stationnement. Ceci souligne la nécessité de mener des études scientifiques supplémentaires pour mieux comprendre les modalités de mise en œuvre qui pourraient accroître l'acceptabilité des mesures

d'adaptation environnementale. En effet, même les mesures qui visent à protéger la population contre les effets de la chaleur peuvent être perçues comme impliquant des coûts privés, des contraintes nouvelles ou des changements dans les habitudes quotidiennes.



**OBSERVATOIRE**  
du développement  
territorial



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Logement et de  
l'Aménagement du territoire



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Environnement, du Climat  
et de la Biodiversité

Fonds climat et énergie

## Les auteurs



**Umberto Sconfienza** est chercheur au Luxembourg National Data Service (LNDS) et chercheur associé au Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER). Ses travaux de recherche se situent à l'intersection des politiques environnementales, des sciences politiques et de l'analyse du discours. Il s'intéresse à la manière dont les politiques deviennent socialement acceptables, aux hypothèses éthiques et normatives qui sous-tendent cette acceptabilité, ainsi qu'à la façon dont les questions environnementales sont formulées et contestées dans le discours public. Il dirige le programme de recherche TRANSITER au LISER.

Email : [umberto.sconfienza-ext@liser.lu](mailto:umberto.sconfienza-ext@liser.lu)



**Antoine Decoville** est chercheur en géographie urbaine et en aménagement du territoire au sein du département Urban Development and Mobility du Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER). Il est responsable de l'Observatoire du développement territorial, un outil d'analyse et d'aide à la décision destiné au ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire. Ses travaux de recherche académique portent notamment sur la gouvernance territoriale, la coopération transfrontalière, les politiques d'occupation des sols, la résilience des territoires et les perceptions des politiques publiques par les citoyens.

Email : [antoine.decoville@liser.lu](mailto:antoine.decoville@liser.lu)



**Frédéric Durand** est chercheur en géographie urbaine et en aménagement du territoire au sein du département Urban Development and Mobility du Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER). Ses travaux portent sur les espaces transfrontaliers, qu'il aborde à travers l'analyse de la gouvernance, des processus d'intégration et des dynamiques territoriales. Il explore également les enjeux socio-spatiaux de la transition écologique, avec un focus sur l'acceptabilité sociale des politiques publiques. Il coordonne et participe à plusieurs projets de recherche nationaux et européens, ainsi qu'au développement d'observatoires territoriaux dédiés à l'analyse des dynamiques territoriales, de la coopération transfrontalière et de la résilience des territoires.

Email : [frederic.durand@liser.lu](mailto:frederic.durand@liser.lu)

© 2026 Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER)

Éditeur: LISER  
Série: Policy Brief  
e-ISSN: 2716-7437

Crédits photos: couverture © Mikhail Davidovich / iStock - Réf. 2268327057

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans ce Policy Brief sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position officielle du Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER).

Pour citer ce document : Sconfienza, U., Decoville, A., Durand, F. (2026, juil.). Adapter les villes aux vagues de chaleur. Quelles mesures les citoyens soutiennent-ils ? LISER Policy Brief; 2026-14, 11p.